



REGLEMENT DES EPREUVES



Article 1 : Sous l'égide de la F.F.T.T., ce tournoi est homologué par la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table sous le numéro **456/2016 - R** et juge arbitré par Monsieur **Gérald OLIVARES (J-A 3)**.

Il aura lieu le samedi 6 et le dimanche 7 Mai 2017 à la [Salle Omnisports du Béguinage, Allée du Béguinage 59130 LAMBERSART \(Derrière la Poste et de la Piscine\)](#). Téléphone de la salle : [03.20.09.66.38](tel:03.20.09.66.38)

Article 2 : Ce tournoi est ouvert aux licenciés FFTT.

Article 3 : Les parties se joueront sur **18 tables** avec des balles **blanches** PVC homologuées F.F.T.T.

Article 4 : Le tournoi se déroulera sur 2 jours et comprendra 16 séries, **celles-ci seront limitées à 54 joueurs maximum** hors séries Handicap et coupe Davis. Les féminines sont autorisées à participer aux séries masculines uniquement le samedi avec leur classement points qui les assimile. Chaque joueur ou joueuse a la possibilité de s'inscrire dans 2 séries par jour + Handicap OU Coupe Davis.

Les poussin(e)s ne peuvent pas participer au tournoi.

Un joueur pourra s'inscrire sur place dans une série supplémentaire **non commencée, s'il est éliminé d'une série en poule**, et ce, dans la limite des places disponibles, **en accord avec le J.A.**

Aucune autre inscription ne sera prise sur place.

Le classement pris en compte sera celui de la F.F.T.T. Pour toutes les séries ce sont les points édités par la F.F.T.T. pour la seconde phase qui seront retenus.

Article 5 : Le tournoi se déroulera par poule éliminatoire de 3 ou 4 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final, sauf les séries Handicap et Coupe Davis se dérouleront par élimination directe.

Article 6 : Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes sauf pour les séries **Handicap** où les vainqueurs seront les premiers arrivés à 41 points (exemple : 41 – 40 terminé) avec un handicap de 2 points d'écart par tranche de 100 points d'écart entre les deux joueurs (limitation à 20 points d'avance, changement de côté à 20).

Article 7 : La série **Coupe Davis** est limitée respectivement à 32 équipes de 2 joueurs dont le total des points doit être inférieur ou égal à 2.200 points (les 32 premières équipes inscrites seront seules prises en considération) Les deux simples seront joués en premier respectivement par les 2 joueurs les plus classés et les 2 autres les moins classés. En cas d'égalité, le double se jouera pour le départage.

Article 8 : Dès son arrivée et afin de se faire pointer (au minimum 30 minutes avant le début des séries) chaque joueur ou joueuse est tenu de se présenter à la table d'arbitrage muni de sa licence 2016-2017 deuxième phase sur laquelle est indiquée la mention : **certificat médical déposé**. Dans le cas contraire, obligation de présenter un certificat médical de moins d'un an.

Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au troisième appel de son nom sera éliminé de la série correspondante.

Article 9 : L'arbitrage est assuré par les joueurs. Afin de faciliter le déroulement du tournoi, **le gagnant** d'une partie ramène à la table d'arbitrage la plaquette résultat, la balle et le crayon. Il est rappelé aux arbitres que **le temps d'adaptation** à la table se limite à un maximum de **2 minutes**.

Article 10 : La **tenue sportive et morale sera exigée** dans les aires de jeux. Les organisateurs et le juge arbitre se réservent le droit de prendre les décisions qu'ils jugeront utiles pour le bon déroulement du Tournoi. Ils déclinent toutes responsabilités civiles et pénales en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs. **Des vestiaires séparés non surveillés sont à votre disposition.** Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires (sans pour autant avancer le début des séries), et/ou d'annuler les séries et les dotations selon le nombre de participants. Pour tous les points non prévus par ce règlement, seul le règlement de la F.F.T.T. sera appliqué.

Article 11 : Les droits d'inscriptions sont fixés à 5 euros par série (coupe Davis : 10€ par équipe)

Article 12 : Inscriptions au Tournoi :

En ligne via le site-web du Club :

www.cttlambersart.fr

(Un courriel de confirmation vous sera envoyé automatiquement)

Ou

Par courrier :

Accompagnés des droits d'inscriptions
(Chèque libellé à l'ordre du **C.T.T. Lambersart**) sont à adresser à :

Monsieur Lucien GRZESIAK - Tél. : 06.22.83.15.55
48, Rue Evrard de Frioul - 59130 LAMBERSART

Date de clôture des inscriptions, le JEUDI 4 MAI 2017
dernier délai (date de réception par le Club organisateur).

En cas de problème lors de l'inscription : envoyer un courriel à l'adresse suivante president@cttlambersart.fr

Article 13 :

Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.

Article 14 : Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 5 mai à partir de 12 heures** par le juge arbitre, Monsieur **Gérald OLIVARES (J-A 3)**.

Buvette et restauration sur place pendant la durée du Tournoi.



DOTATIONS/RECOMPENSES



Une coupe sera attribuée au vainqueur de chaque série de simple.

Deux coupes seront attribuées à l'équipe vainqueur de la série Coupe Davis.

Une médaille d'argent sera attribuée au deuxième de chaque série.

Une médaille de bronze sera attribuée au troisième et quatrième de chaque série.

4 joueurs seront récompensés suivant le détail ci-après :

SAMEDI 6 MAI

<u>Séries</u>	<u>Vainqueur</u>	<u>Deuxième</u>	<u>Troisième</u>	<u>Quatrième</u>
Coupe Davis (<=2200 pts)	2 x 60 Euros	2 x 30 Euros	2 x 20 Euros	2 x 20 Euros
500 à 1199 pts (5 à 11)	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros
500 à 599 pts (5)	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros
Handicap (< 1200 pts)	80 Euros	40 Euros	20 Euros	20 Euros
500 à 699 pts (5 à 6)	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros
500 à 799 pts (5 à 7)	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros
Féminines	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros
500 à 1099 pts (5 à 10)	60 Euros	30 Euros	20 Euros	20 Euros

Pour les mineurs, les chèques seront libellés au nom des parents.

DIMANCHE 7 MAI

500 à 1299 pts (5 à 12)	120 Euros	60 Euros	30 Euros	30 Euros
Handicap (ouvert à tous)	140 Euros	70 Euros	40 Euros	40 Euros
500 à 899 pts (5 à 8)	120 Euros	60 Euros	30 Euros	30 Euros
Vétérans	120 Euros	60 Euros	30 Euros	30 Euros
Open (ouvert à tous)	160 Euros	80 Euros	40 Euros	40 Euros
500 à 999 pts (5 à 9)	120 Euros	60 Euros	30 Euros	30 Euros
500 à 1599 pts (5 à 15)	120 Euros	60 Euros	30 Euros	30 Euros
500 à 1799 pts (5 à 17)	140 Euros	70 Euros	40 Euros	40 Euros

La dotation globale s'élève donc à

3.300 EUROS – 16 COUPES – 64 MEDAILLES

Pour la troisième place, il n'y aura pas de match de classement entre les deux perdants des demi-finales.

Buvette et restauration sur place pendant la durée du Tournoi.



SERIES et HORAIRES



2^{ème} Tournoi Régional du Samedi 6 et du Dimanche 7 Mai 2017

Le Club de Tennis de Table Lambersartois organise le samedi 6 et dimanche 7 Mai 2017 son second tournoi régional de tennis de table. Ce tournoi se déroulera à la salle Omnisport du Béguinage, Allée du Béguinage – 59130 LAMBERSART. (Derrière la Poste et de la piscine) – Téléphone de la salle : 03 20 09 66 38

Il comprendra les séries suivantes :

Samedi

- | | |
|--|-----------|
| - série A Coupe Davis (le total des points < ou = 2.200 pts) | à 13 h |
| - série B de 500 à 1199 pts | à 13 h 30 |
| - série C de 500 à 599 pts | à 14 h |
| - série D Handicap (< 1200 pts) | à 15 h |
| - série E de 500 à 699 pts | à 15 h 30 |
| - série F de 500 à 799 pts | à 16 h |
| - série G Féminines (ouverte à toutes) | à 17 h |
| - série H de 500 à 1099 pts | à 17 h |

Toutes les séries sont ouvertes aux féminines uniquement le samedi.

Dimanche

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| - série I de 500 à 1299 pts | à 8h30 |
| - série J Handicap (ouvert à tous) | à 9h30 |
| - série K de 500 à 899 pts | à 10 h 30 |
| - série L Vétérans | à 11 h 30 |
| - série M Open (Ouvert à tous) | à 13h00 |
| - série N de 500 à 999 pts | à 14 h |
| - série O de 500 à 1599 pts | à 15 h |
| - série P de 500 à 1799 pts | à 16h00 |

Les poussin(e)s ne peuvent pas participer au tournoi.

IMPORTANT

La présentation de la licence est obligatoire

(Papier ou appareil nomade)

Le Tournoi étant homologué l'enregistrement des performances se fera avec le numéro de licence.

=====

**Le Club souhaite à chacun des participants bien du plaisir
parmi nous pendant ce week-end sportif.**

Buvette et restauration sur place pendant la durée du Tournoi.